

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Co-écrite par des acteurs environnementaux et/ou des kayakistes de mer, adoptée par CK/mer et le réseau des Points kayaks de Mer et du Comité Régional de Canoë-Kayak de Bretagne.

Soyez courtois en tout temps et respectez les autres usagers. Proposez votre aide à toute personne qui semble en difficulté. Saluez les autres navigateurs, c'est une vieille tradition du monde maritime !

Renseignez-vous et respectez les règlements en vigueur ainsi que la propriété privée. Préparez votre sortie en prenant connaissance des règles en vigueur sur les sites que vous souhaitez fréquenter. Contactez pour cela les associations et les gestionnaires d'espaces naturels qui sauront vous renseigner.

Ne campez jamais sur les îles de moins de 60 mètres de diamètre ou sur celles qui abritent des colonies d'oiseaux ou de phoques surtout en période de reproduction de mars à fin août. A terre, évitez les aires de nidification et les zones de reproduction des phoques.

Choisissez avec soin un secteur pour bivouaquer. Ne laissez pas votre tente plantée plus d'une nuit afin de limiter son impact sur la flore et la faune et réduire l'incitation au camping sauvage.

Ne lavez rien directement dans le plan d'eau. Le lavage se fait toujours à terre avec un savon biodégradable. De cette façon, le sol joue complètement son rôle de filtre.

Rapportez tous vos déchets et assurez-vous, en quittant le site de bivouac, de ne laisser aucune trace de votre visite sur un espace fragile et sensible (particulièrement sur la végétation). Gérez vos propres déchets. Ne laissez jamais rien sur les îles, fussent-elles habitées.

En tout temps, évitez les feux ouverts.

Évitez de vous approcher à moins de 100 m des animaux. Ne jamais toucher un mammifère marin même si l'animal s'approche volontairement, ceci pour des raisons sanitaires et de sécurité.

Réduisez bruit et vitesse à proximité des animaux. Ne jamais les encercler ou les poursuivre. Respectez autant que faire se peut le même cap, définissez à l'avance pendant la préparation de votre sortie les passes que vous allez emprunter, ne pointez pas votre étrave en direction des animaux. Gardez une attitude de passage pour limiter le dérangement.

Eloignez-vous si vous détectez des signes de nervosité ou de panique chez les animaux observés (cris prolongés, piqués, manœuvres de diversion). Sauts désordonnés pour les dauphins.

Les espaces littoraux sont des zones sensibles aux dégradations. Évitez les comportements qui les mettent en danger.

En cas d'observation naturaliste faunistique et floristique peu courantes, de problèmes environnementaux importants ou plus simplement de questionnements liés à notre environnement, rapprochez-vous d'associations spécialisées ou des gestionnaires. Vous participerez ainsi à la connaissance de l'environnement naturel.

Dans le doute, abstenez-vous !

Faites connaître ce code d'éthique.

